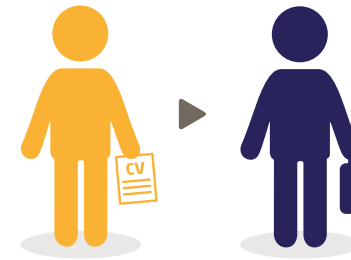


SPÉCIAL  
DEMANDEURS D'EMPLOI



# Grand Poitiers

votre partenaire **emploi**

Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi de Grand Poitiers) a été mis en place à l'initiative de Grand Poitiers, du Conseil départemental de la Vienne et de l'Etat qui ont souhaité travailler ensemble pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants des communes de Grand Poitiers.

En 2016, 435 personnes ont été accompagnées par les équipes du PLIE. 503 contrats de travail ont été signés grâce à cet accompagnement dont 178 pour des emplois de plus de 6 mois.

► **Grand Poitiers**  
**Direction Politiques de l'Emploi**  
Tél. 05 49 30 21 52 - [plie@grandpoitiers.fr](mailto:plie@grandpoitiers.fr)



GRAND POITIERS  
Communauté urbaine



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Le PLIE est mis en place par Grand Poitiers Communauté urbaine avec le concours financier du Fonds Social Européen.  
Réalisation : agencemba - Crédit photo : Getty images - Octobre 2017

**PLIE**

**Grand Poitiers**

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION  
ET L'EMPLOI

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

**Vous souhaitez vous engager dans un parcours professionnel,**  
**vous êtes disponible et motivé pour accéder à un emploi durable ou à une formation.**



## // A qui s'adresse le PLIE ?

Aux **habitants de Grand Poitiers.**

Et aux personnes ayant un **niveau de qualification ou de formation inférieur ou équivalent au BAC.**

Et aux **demandeurs d'emploi longue durée ou aux bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...).**

### ▶ Qu'est-ce que le PLIE peut vous apporter ?

Bénéficier pendant votre recherche d'emploi d'un **accompagnement personnalisé et renforcé** avec un référent de parcours (définition de projet professionnel, orientation, outils de techniques de recherche d'emploi...).

Articuler **formation et mise en situation professionnelle** (stages en entreprise, découverte métiers, propositions d'offres d'emploi et de contrats...).

### ▶ Comment intégrer le PLIE ?

Vous pouvez **contacter un partenaire du PLIE** (Pôle Emploi, Mission locale d'insertion, assistantes sociales, structures d'insertion, régie de quartier...) pour remplir une fiche de prescription.

### ▶ Et après ?

Vous serez **invité à une information collective où vous sera présenté l'offre de services du PLIE.**

Votre dossier sera remis après vérification des critères d'éligibilité à un référent de parcours PLIE qui pourra vous proposer un parcours adapté à votre situation.

